

CFE-CGC Groupe Safran



ADAPTONS LE CONTRAT DE CONFIANCE

L'Accord de Sortie de Crise, signé en octobre 2021 par la CFE-CGC, la CFDT et FO, a reposé sur trois principales hypothèses et engagements partagés entre syndicats et Direction :

- > Des prévisions d'inflation de 1.8% en 2021 et de 1.4% en 2022.
 - Le programme 2022 des NAO accepté à 3%, était alors plus qu'intéressant.
 - Aujourd'hui, le constat est de 3.4% d'inflation en 2021 et près de 3% en 2022, hors effet Ukraine.
- ➤ Une Participation portée de 4% en 2021, à 6% en 2022, moyennant un complément de Participation.
 - Or, nous constatons que le montant global versé de la Participation ne sera que de 5.5%.
- ➤ Une levée en 2023 de toutes les restrictions qui pèsent depuis deux ans sur notre Intéressement, notre Participation et les abondements de notre Epargne Salariale.
 - Objectif qui semblait atteignable compte tenu des prévisions d'amélioration du ROC/CA 2022 par rapport à celui de 2021 de l'ordre de 1,8%.
 - Fin février 2022, lors de la publication des résultats du Groupe Safran, force est de constater que cet objectif ne sera pas atteint!
 - Si aucune disposition n'est prise, l'intéressement de l'exercice 2022 sera écrêté et il n'y aura pas d'abondement de l'Epargne Salariale en 2023.

Notre constat est clair et objectif, les hypothèses d'Octobre ne sont plus valables, certains engagements de l'Accord de Sortie de Crise ne sont pas tenus.

Nous avons présenté ce constat à la Direction du Groupe et proposé de réunir les organisations syndicales afin de remédier à ces dérives.

La Direction en a accepté le principe, nous attendons ce rendez-vous important dès cette semaine.